

Projet de gestion environnementale du Bassin versant Ruisseau Vacher

Présenté par

Comité préliminaire d'action en environnement

Janvier 2005

Préambule

La Société d'aide au développement de la collectivité Achigan-Montcalm (SADC Achigan-Montcalm), le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et la coopérative de solidarité Écogespro ont à cœur de multiplier les actions environnementales sur leurs territoires, notamment celles visant l'amélioration de la qualité de l'eau.

Si de plus en plus de citoyens et d'organismes reconnaissent l'importance de multiplier de telles initiatives, il n'en demeure pas moins que plusieurs gestes restent à être posés. L'expérience récente de ces organismes montre par contre à quel point ces interventions gagnent à être faites en concertation (ex : plantation de 11 000 arbres à Saint-Roch-Ouest), tout en impliquant, sur une base volontaire, les acteurs directement concernés par les gestes et habitudes à modifier.

Les buts du projet

C'est dans cet esprit que le **Comité préliminaire d'action en environnement**, formé des trois organismes ci-haut mentionnés, compte mettre sur pied un projet d'intervention environnemental par bassin versant. La nature des problématiques et surtout des solutions, notamment pour les questions environnementales, dicte une action de groupe qui passe par contre par un appui terrain le plus individualisé possible.

L'intention est donc de cibler un premier bassin versant de taille moyenne dans la région puis de mettre en œuvre un ensemble d'actions visant à impliquer le plus d'acteurs possibles sur ce territoire afin de concentrer leurs efforts sur l'amélioration de la qualité de vie et de l'eau de ce bassin versant. Nous souhaitons ainsi créer une synergie entre les acteurs du bassin versant (agriculteurs, citoyens, municipalités, etc.) de façon à obtenir le plus de résultats positifs possibles.

Pour atteindre nos objectifs, l'approche à adopter sera déterminante. Nous devons nous assurer que les organismes comme les citoyens concernés s'impliquent dans une large proportion. Comme la démarche sera principalement basée sur des actions volontaires, nous devons créer un climat favorable à l'adoption de pratiques environnementales saines.

Ainsi la dynamique de groupe, «l'esprit de bassin», devra être développée puis encouragée. Comprendons qu'il s'agira d'abord d'animer le milieu afin qu'il désire lui-même se prendre en main et agir.

Pour cela, il faudra présenter la démarche prévue comme une opportunité, c'est-à-dire en offrant un appui logistique et technique de haut niveau. Puis, après avoir identifié les partenaires privilégiés du milieu, il faudra réaliser des actions constructives chez eux et s'assurer de donner de la visibilité à ces actions. Il faudra informer adéquatement les participants des enjeux et de la pertinence des solutions, etc.

Cet «esprit de bassin» devra donc favoriser les échanges et rencontres entre les résidents et organismes impliqués et stimuler le sentiment d'appartenance à leur milieu de vie et à leur territoire hydrogéographique. Bref, ce projet par bassin versant se veut au moins autant une intervention sociale et communautaire que technique.

Précisons qu'il s'agira avant tout d'un projet d'intervention sur le terrain plutôt qu'une table de concertation régionale. L'échelle d'intervention représentant 50 km en milieu agricole et urbain a été choisie afin de stimuler l'action tout en ayant un impact assez large, socialement et

environnementalement. Cette approche de bassin versant sera évidemment réalisée en complémentarité avec les organismes oeuvrant déjà dans le milieu.

On sait que des agences de bassin couvrent déjà les bassins versants des grandes rivières jugées prioritaires par la Politique nationale de l'eau. Le bassin sur lequel nous voulons intervenir est un sous-bassin de la rivière l'Assomption. Nous laisserons le soin au Comité d'Aménagement de la Rivière L'Assomption (CARA), l'agence de bassin concernée, de planifier et concerter régionalement tandis que notre intervention sera locale, même si éventuellement exportable à d'autres sous bassins.

Nous espérons fonctionner en complémentarité avec les autres organismes et non en compétition. L'objectif ultime étant l'adoption de pratiques environnementales ayant un impact positif sur la qualité de l'eau, nous appliquerons comme leitmotiv la devise bien connue

Penser globalement et agir localement.

Le projet retenu

Le projet retenu couvre l'ensemble du bassin versant du Ruisseau Vacher.

Dans un premier temps, les principaux efforts seront mis sur la partie supérieure du bassin versant. D'une superficie de 30,35 kilomètres carrés, cette portion du bassin se retrouve principalement dans la Municipalité de Saint-Jacques. On le retrouve aussi sur les territoires de Saint-Alexis, Village et Paroisse et Sainte-Marie Salomé.

La partie retenue pour nos premières interventions possède les caractéristiques suivantes :

Superficie du bassin retenu : 30,35 km² (3035 hectares)

Couvert boisé : 5,44 km² (544 hectares) 18% de la superficie.

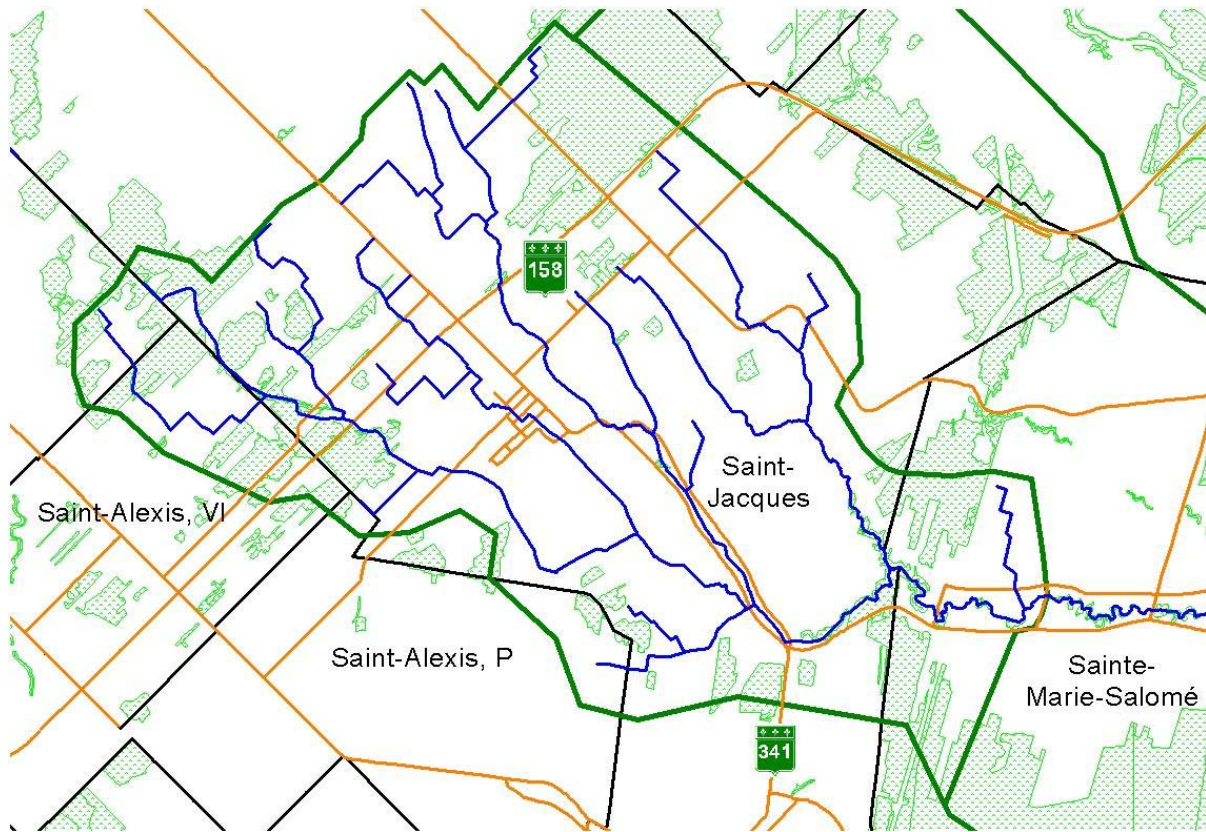
Longueur de cours d'eau : 49,5 km.

Comprend 66 entreprises agricoles, dont 46 ont leur site d'exploitation principal dans le bassin.

Membres du Comité préliminaire d'action environnement :

<input type="checkbox"/>	Bernard Arpin	MAPAQ	450-589-5781
<input type="checkbox"/>	Yves Côté	SADC Achigan-Montcalm	450-839-9218
<input type="checkbox"/>	Eric Léger	Coop Ecogepro	450-839-3330
<input type="checkbox"/>	Martin Thibault	SADC Achigan-Montcalm	450-839-9218
<input type="checkbox"/>	Michel Robichaud	MAPAQ	450-589-5781, #252

Partie supérieure du bassin versant ruisseau vacher



Plan d'action 2005-2010

Projet de gestion environnementale du bassin versant ruisseau Vacher

Mission : Améliorer la qualité de l'eau du bassin versant ruisseau Vacher

<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs spécifiques</i>	<i>Activités</i>	<i>Responsables</i>	<i>Échéanciers</i>	<i>Résultats attendus</i>
1.0 Améliorer la qualité de l'eau par des interventions en milieu résidentiel	1.1 Éviter les rejets directs des installations sanitaires	1.1.1 Recenser le nombre potentiel d'installations non-conformes	SADC + Municipalités + MRC	2006	Nombre d'installation non-conforme recensée
		1.1.2 Recueillir l'information concernant le concept (expériences extérieures + contracteurs)	SADC	Printemps 2006	
		1.1.3 Élaborer et implanter un projet de mise à niveau en concert avec les municipalités pour l'implantation de fosses septiques et de champs d'épuration (incitatifs)	Municipalités	Automne 2010	
	1.2 Mettre en place des mesures de récupération de boues usées	1.2.1 Voir à la possibilité d'adopter un règlement visant à assurer la gestion des boues usées	Municipalités	Hiver 2006	Élaboration et adoption du règlement
		1.2.2 Appliquer le règlement sur la gestion des boues usées	Municipalités	Printemps 2007	100% des opérations de vidanges au 2 ans
		1.3 Restaurer et mettre en valeur des berges en milieu résidentiel	1.3.1 Recenser les berges problématiques	Comité de bassin	Printemps 2005
	1.3.2 Effectuer les travaux correctifs		Municipalités, MRC et comité de bassin	Été 2006 et 2007	Effectuer 50 % des travaux recensés
	1.3.3 Distribution d'arbres et plantation par les citoyens		Comité de bassin	Printemps 2006 à 2010	Offrir ? arbres par année
	1.4 Analyser la possibilité de récupération des déchets organiques	1.4.1 Encourager le compostage domestique	Municipalités		

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Activités	Responsables	Échéanciers	Résultats attendus
	1.5 Élaborer une stratégie de communication pour diffuser des informations générales, des actions et des résultats afin de créer un sentiment d'appartenance au bassin par les citoyens	1.5.1 Produire des chroniques (journal paroissial, Action agricole, etc.)	Comité de communication	Janvier 2006	Production de chroniques aux 4 mois
		1.5.2 Créer un journal interne de bassin traitant des réalités résidentielles, industrielles et agricoles	Comité de communication	Printemps 2005	Production d'un journal 2 fois par année
		1.5.3 Installer des panneaux de type Héritage Lanaudière pour souligner les actions accomplies	Comité de communication	Automne 2007	Installation de panneaux sur tous les sites visibles
		1.5.4 Établir des sites de démonstration des travaux effectués	Comité de communication	Automne 2006	Établir un site de démonstration
		1.5.5 Élaborer un site Internet pour la diffusion des différentes réalisations	SADC	Printemps 2005	Création d'un site Internet réunissant l'information
		1.5.6 Implanter dans le milieu des vitrines mosaïques de photos	Comité de communication	Automne 2006	Implantation d'une vitrine dans chacune des municipalités
		1.5.7 Développer des liens avec le Collège Esther Blondin	Comité résidentiel	Printemps 2007	
		1.5.8 Organiser des cliniques ou conférences pour les citoyens	Comité résidentiel	Printemps 2006	Organisation de 2 activités par année

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Activités	Responsables	Échéanciers	Résultats attendus
2.0 Améliorer la qualité de l'eau par des interventions en milieu industriel	2.1 Éviter les rejets directs et indirects des déchets industriels	2.1.1 Dresser un portrait de la situation industrielle			
		2.1.2 Répertorier les industries ayant des besoins de récupération et de valorisation de leur matière résiduelle			
		2.1.3 Mettre en place un projet pilote de valorisation des matières résiduelles industrielles			
		2.1.4 Inciter les industries à participer au programme de réduction de rejets industriels			
		2.1.5 Assurer un meilleur contrôle des sources actuelles et potentielles de pollution des eaux souterraines			
	2.2 Assurer la conformité environnementale du site d'enfouissement de Sainte-Marie-Salomé	2.2.1 Receuillir l'information sur le site			
		2.2.2 Obtenir le soutien de spécialistes pour l'analyse des informations concernant le site			
		2.2.3 S'assurer d'avoir l'aval de la municipalité et confirmer la participation de cette dernière dans ce dossier			
		2.2.4 Informer la population et avoir l'aval de la collectivité			
		2.2.5 Mettre à jour les informations techniques concernant le site			
		2.2.6 Réévaluer les scénarios de décontamination			

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Activités	Responsables	Échéanciers	Résultats attendus
3.0 Améliorer la qualité de l'eau par des interventions en milieu agricole	3.1 Effectuer des aménagements de zones riveraines	3.1.1 Dresser un portrait a) Parcourir le réseau hydrographique et inventorier l'état des berges et des confluences	Inspecteurs municipaux, SADC (jeunes chevaliers) Écogespro MAPAQ, Club agro, etc.	Printemps 2005 et 2006	Inventaire complété à 100%
		3.1.2 Instaurer un programme de renaturation (stabilisation) végétale des berges identifiées	Écogespro et MRC	Au besoin	
		3.1.3 Effectuer des travaux correctifs d'aménagement pour les zones érodées ou à risque a) Planter des brise-vents b) Effectuer des travaux d'empierrement c) Effectuer des aménagements arbustifs d) Effectuer des aménagements pour la protection à des points de confluences e) Instaurer et aménager adéquatement des bandes riveraines	MAPAQ + entr. privées MRC + entrep. privées MAPAQ + ent. privées MRC + Écogespro + ferme école	2005-2010	
	3.2 Assurer le contrôle de l'érosion (prévention)	3.2.1 Produire des aménagements ralentissant l'écoulement des eaux de ruissellement a) Planter des infrastructures pour contrôler l'eau (avaloirs, puits filtrants, implantation de risbermes, voies d'eau gazonnées, etc.)	MAPAQ + Entr. Privées + ECOGESPRO	2005-2010	Complété 50% des sites inventoriés

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Activités	Responsables	Échéanciers	Résultats attendus
	3.3 Modifier les méthodes de culture	3.3.1 Intensifier les actions pour réduire les doses de pesticides et des charges fertilisantes <ul style="list-style-type: none"> a) Faire un suivi auprès des producteurs b) Faire un suivi des champs c) Cartographie des mauvaises herbes d) Instaurer des zones tampons sans herbicide 	MAPAQ, Cogenor, club agro, club encadrement technique	Printemps 2006 et 2007	Augmentation de 50% des terres cultivées en luttés intégrées
		3.3.2 Valoriser la pratique du semis direct et du travail réduit <ul style="list-style-type: none"> a) Inventorier les producteurs intéressés à utiliser des techniques de conservation b) Travailler en étroite collaboration avec les producteurs à l'application de nouvelles techniques 	MAPAQ, Club agro	Printemps 2006 et 2007	Augmentation de 50% des terres cultivées en pratique de conservation
	3.4 Retirer les animaux des cours d'eau	3.4.1 Promouvoir des aménagements favorisant le retrait des animaux des cours d'eau	MAPAQ	Automne 2005	100% des animaux qui n'ont plus accès au cours d'eaux
	3.5 Atteindre l'équilibre minéral de l'entreprise	3.5.1 Accompagner les agriculteurs participants pour atteindre l'équilibre minéral de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> a) Favoriser une réduction à la source b) Élaborer un meilleur programme de fertilisation c) Effectuer des ajustements auprès de l'entreprise (sols vs rejets) d) Implanter des traitements là où requis e) Quantifier les résultats 	MAPAQ, Cogenor, club agr, club encadrement technique	2010	80% des producteurs qui atteignent les normes
	3.6 Implanter lorsque requis des structures d'entreposage des fumiers et de traitement des eaux de laiterie	3.6.1 Informer les producteurs sur le programme d'aide Prime vert du MAPAQ	MAPAQ	2010	100% des producteurs qui atteignent les normes
	3.7 Valoriser la production de matière ligneuse	3.7.1 Effectuer du reboisement 3.7.2 Effectuer des éclaircies précommerciales 3.7.3 Effectuer des éclaircies commerciales 3.7.4 Effectuer des travaux de voirie	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées		

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Activités	Responsables	Échéanciers	Résultats attendus	
4.0 Élaborer une stratégie de communication pour diffuser les actions et les résultats	4.1 Établir des sites de démonstration des travaux effectués		Tous les intervenants			
	4.2 Développer un modèle exportable dans d'autres sous-bassins		Comité de bassin			
	4.3 Sensibiliser et éduquer la collectivité au droit environnemental		SADC			
	4.4 Diffuser l'information relative aux interventions réalisées	4.4.1 Produire des chroniques mensuelles (journal paroissial, Action agricole, etc.)		Tous les intervenants supervisés par le comité de bassin		
		4.4.2 Créer un journal interne du bassin				
		4.4.3 Installer des panneaux type Héritage Lanaudière pour souligner les actions accomplies		Tous les intervenants selon leurs réalisations		
		4.4.4 Organiser des activités sociales avec les résidents du Bassin versant		SADC, municipalités		
4.5 Sensibiliser l'ensemble de la collectivité aux impacts de la pollution diffuse		Comité de bassin				
4.6 Élaborer un site Internet pour la diffusion des différentes réalisations		Comité de bassin				
4.7 Implanter, dans le milieu des vitrines mosaïque de photos		Comité de bassin				

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Activités	Responsables	Échéanciers	Résultats attendus
5.0 Assurer un suivi de la qualité de l'eau	5.1 Effectuer une caractérisation initiale	5.1.1 Effectuer la caractérisation du Bassin versant	Comité de bassin, CARA, MENV	2005	Caractérisation complétée à 100%
		5.1.2 Diffuser l'information aux résidents et aux organismes	MRC	En continu	Diffusion à l'ensemble des citoyens concernés des diverses informations
	5.2 Assurer un suivi de la qualité de l'eau	5.2.1 Effectuer l'analyse de données	MENV	Continu	Évaluer l'amélioration de la qualité de l'eau
		5.2.2 Comparer à un contrôle (en amont, zone forestière, autres cours d'eau, etc.)	MENV	Continu	
		5.2.3 Diffuser les résultats annuellement a) Se servir des outils développés pour la stratégie de communication	Comité de bassin	Au besoin	3 publications par année

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Activités	Responsables	Échéanciers	Résultats attendus	
6.0 Définir les stratégies et les étapes d'intervention	6.1 Élaborer le plan d'action		Comité de bassin			
	6.2 Dresser le portrait global du bassin versant		MAPAQ, MENV, SADC			
	6.3 Organiser des rencontres avec les partenaires	6.3.1 Rencontrer les municipalités concernées et la MRC		Comité de bassin		
		6.3.2 Rencontrer la CARA		Comité de bassin		
		6.3.3 Rencontrer les partenaires publics (CREL, clubs agro, COSE, Agence forêt, Club Sup-porc, syndicat Nouvelle-Acadie, FUPAL, MENV, MAPAQ, Faune et parcs, patrimoine Nouvelle-Acadie)		Comité de bassin		
		6.3.4 Rencontrer les citoyens				
6.3.5 Rencontrer les producteurs agricoles						
6.4 Organiser une conférence de presse						
6.5 Rechercher le financement	6.5.1 Agriculture Canada, municipalités, Fondation québécoise de la faune		SADC			